



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU COMITE SYNDICAL EN DATE DU 29 MARS 2022**

L'an deux mille vingt deux, le vingt neuf mars le Comité Syndical dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, sous la présidence de Monsieur DUFFAU Serge.

Date de la convocation : 15 mars 2022

Date de la publication : 31 mars 2022

Secrétaire de séance : Monsieur DUFFRECHOU Denis

**Présents** : ZYTYSKI Christian – LABORDE Philippe – SOLANET Bernard – DUFFRECHOU Denis  
LAFFAYE Jean – DESPAUX Stéphanie – SAVIN Claudine – LAPASSET Jean-Louis –  
CAZABAT Jean pascal – JOURET Christian – SEITE Jean-Paul – FOUREL Valérie –  
MASSET Didier – CAJARE Eric - DUFFAU Serge – DUPONT Raymond – CAMES Colette

**ADMISSION DE CREANCES ETEINTES**

Monsieur le Président propose d'admettre en créances éteintes, sur proposition du service de gestion comptable de Tarbes, des titres pour un montant de 1873.48 € TTC.

La proposition est acceptée à l'unanimité.

Séméac le 31 mars 2022

Le Président  
Serge DUFFAU

RF Préfecture de TARDES
Contrôle de légalité Date de réception de l'AR: 01/04/2022 065-200092518-20220329-DE_2022_007-DE